

## CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2017

Excusés : Peggy LAPOIRIE (procuration à Gilles PIERRE), Christine SGARD (procuration à Jean-Pierre ROUSSEL).

Secrétaire de séance : Gilles PIERRE

Approbation du Conseil Municipal du 15/05/2017 : Voté à l'unanimité.

### Délégations de Monsieur le Maire :

- SICLI : extincteurs : 854.88 €
- SICLI : blocs secours : 1154.40 €

### Décisions modificatives :

Monsieur le Maire propose de procéder à des réajustements budgétaires et soumet au Conseil Municipal les décisions modificatives suivantes :

#### Budget Fonctionnement Forêt :

- Article 6282 : Frais de gardiennage : + 3500 €
- Article 6522 : Reversement excédent : - 3500 €

#### Budget Fonctionnement Commune :

- Article 7551 : Excédent de budget : - 3500 €
- Article 74121 : Dotation de solidarité rurale : + 3500 €

Voté à l'unanimité

### Refacturation charges des appartements de la Racine :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le calcul de répartition des charges concernant les appartements de la Racine :

- Appartement au rez-de-chaussée : Monsieur Mickaël TALIESSI : 398.98 € - 924 € d'acomptes : somme à rembourser : 525.02 €
- Appartement au 1<sup>er</sup> étage : Madame Evelyne GUERITOT : 645.33 € - 924 € d'acomptes : somme à rembourser : 278.67 €

Voté à l'unanimité.

### Refacturation gaz logements les Marronniers :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le calcul de répartition des charges de gaz des logements les Marronniers comme suit :

- Appartement loué à Madame Renée LAMBOTTE : 221.31 € - 180 € d'acomptes : reste à régler : 41.31 €
- Appartement loué à Madame Marine THIRIAT : 86.07 € - 180 € d'acomptes : somme à rembourser : 93.93 €

Voté à l'unanimité

### **Rythmes scolaires à la rentrée 2017/2018 :**

En accord avec les enseignants, les parents d'élèves et une majorité des parents des enfants scolarisés au groupe scolaire, Monsieur le Maire propose, et sous réserve du décret relatif aux rythmes scolaires, de faire une demande de dérogation auprès de l'Education National pour le retour à la semaine de 4 jours.

Les horaires de l'école seraient :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Pour : 14      Contre : 0      Abstention : 1 (Lydie GABRION)

### **Horaires d'accueil périscolaire :**

Sous réserve du décret relatif aux rythmes scolaires et du retour à la semaine de 4 jours, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver les horaires des services périscolaires comme suit :

Garderie : Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi : de 7h15 à 9h00 et de 16h30 à 18h45

Mercredis jeunes : de 7h30 à 18h30

Accueil périscolaire cantine : de 12h à 13h30

Voté à l'unanimité.

### **Tarifs Mercredis Jeunes :**

Sous réserve du décret relatif aux rythmes scolaires et du retour à la semaine de 4 jours, Monsieur le Maire propose d'approuver les tarifs proposés en annexe.

Voté à l'unanimité.

### **Règlement Accueil Collectif des Mineurs :**

Sous réserve du décret relatif aux rythmes scolaires et du retour à la semaine de 4 jours, Monsieur le Maire propose d'approuver le règlement de l'Accueil Collectif des Mineurs avec toutes les modifications délibérées précédemment.

Voté à l'unanimité.

### **Recours au contrat d'apprentissage :**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à conclure pour la rentrée 2017/2018 un contrat d'apprentissage pour la préparation du diplôme de CAP Petite Enfance pour une durée de 24 mois et de l'autoriser à signer tout document relatif à ce dispositif.

Voté à l'unanimité.

### **Tarif des affouages vendus à la Sàrl BLAUDEZ DUC :**

Cette année encore, des lots d'affouages sont susceptibles de ne pas être vendus aux administrés ronnais. Monsieur le Maire propose que la société BLAUDEZ DUC, en charge du débardage et du façonnage, reprenne les invendus au tarif de 10 € le stère.

Voté à l'unanimité.

### Montant des acomptes sur charges des logements de la Racine :

Après refacturation des charges aux locataires des logements de la Racine, il apparaît que les acomptes sur charges versés mensuellement sont trop élevés.

Monsieur le Maire propose de les revoir à la baisse et soumet les montants suivants :

- Appartement du rez-de-chaussée : Monsieur Mickaël TALIIETTI : 50 €
- Appartement du 1<sup>er</sup> étage : Madame Evelyne GUERITOT : 60 €

Voté à l'unanimité.

### Informations diverses :

- La facture CITEOS concernant la 1<sup>er</sup> tranche du marché éclairage public a été réceptionnée et se monte à 122 760.12 €
- Monsieur le Maire rappelle aux administrés la prudence suite à des repérages nocturnes de maisons et après le constat de plusieurs vols de vélos.
- Natan PATROIS nous fait part d'un projet de piste de Pump Track sur le site du Bexy. Ce projet n'est pas inscrit au budget et Natan quitte les services de la mairie à la fin du mois.
- Le service de la répression des fraudes (DDSCPP) demande à la municipalité de bien vouloir mettre aux normes les agrès du terrain du Bexy.
- Cinq administrés ont déjà perçu une aide de 300 € par la CAE pour l'achat d'un vélo électrique.
- La modification du PLU est en cours, la municipalité vient valider le devis du bureau d'études.
- La DDT vient de donner un avis favorable relatif à la clôture du compte épargne forestière engagé par la commune en Décembre 2007.
- En partenariat avec les chasseurs, les agriculteurs et la municipalité, un projet de plantation de haie a été déposé auprès de la Fédération des Chasseurs des Vosges et du Conseil Départemental des Vosges.

**Philippe NOEL**  
**MAIRE**

